

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 05/10/2020

Remplacement de trois radars

Dans le cadre du programme national de déploiement et modernisation des radars, trois radars discriminants ont été remplacés par trois radars « tourelle » dans le département de la Côte-d'Or :

- deux sont positionnés sur l'autoroute A6 à EGUILLY (contrôle de la vitesse des VL et PL dans les deux sens de circulation Paris-Lyon et Lyon-Paris), et sont entrés en fonctionnement le 23 septembre ;
- le troisième est positionné à MARSANNAY-LE-BOIS (contrôle de la vitesse dans les deux sens de circulation Dijon-Langres et Langres-Dijon) et est entré en fonctionnement le 1^{er} octobre.

Une signalisation informant les automobilistes de ces dispositifs a également été déployée.

Le maintien opérationnel de ces radars s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste conduite par l'État pour réduire le nombre de morts sur nos routes et de la modernisation des équipements décidée par le Gouvernement.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or
Service régional et départemental de la communication
interministérielle**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

